

Compte Rendu de l'Assemblée Générale 2024-2025

Le 27 septembre 2025, les sociétaires et les membres du Comité Départemental de Tir du Loiret se sont réunis au stand de tir de la Fraternelle à TIGY.

L'ordre du jour était le suivant :

- Accueil des participants et émargements.
- Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée.
- Rapport moral et rapports d'activités 2024-2025.
- Rapport financier et approbation des comptes.
- Nominations des vérificateurs aux comptes pour la saison 2025-2026.
- Présentation des projets pour l'année 2025-2026.
- Organisations de la saison sportive 2025-2026.
- Désignation du lieu de l'assemblée générale 2026.
- Remise des récompenses.
- Questions diverses.

Nathalie Tornetto, Présidente du CDTL, ouvre la séance en remerciant le club de la Fraternelle de Tigy pour son accueil, ainsi que Monsieur Philippe Coco, élu de la ville de Tigy, pour sa présence. Elle adresse également ses remerciements à tous les clubs et personnes présentes pour cette Assemblée Générale.

Monsieur Philippe Coco exprime à son tour ses remerciements envers le CDTL pour avoir choisi la commune de Tigy comme lieu de cette rencontre annuelle.

Les personnes excusées sont :

- Sylvie Lanson, Présidente de la Ligue du Centre de Tir, retenue par d'autres obligations au sein de la FFTir.
- André Brosse, Trésorier du CDTL, qui est souffrant.

La saison 2024-2025 a été marquée par de nombreux défis, notamment l'arrivée d'un nouveau bureau et comité directeur il y a un an. Malgré cela, de belles réussites ont été enregistrées sur le plan sportif, grâce à l'engagement de nos bénévoles, arbitres et tireurs. Le CDTL a su maintenir ses activités et poursuivre ses missions auprès des clubs du Loiret.

Un hommage est rendu à Roland Barbier, disparu le 1er août 2025. Ancien président du club de tir de La Chapelle-Saint-Mesmin, il laisse un grand vide dans l'histoire du tir sportif du département et de la Ligue Centre-Val de Loire. Une minute de silence est observée en sa mémoire.

Appel des sociétés et des membres du Comité

Sociétés présentes ou représentées : La Magdunoise Tir, US Mareau Tir, Avenir Lailly en Val, La Berrichonne, CSA BA 123, U.S.M St Denis en Val, CJF Tir, Cercle Pasteur Montargis, Sté Tir Entente Chapelloise, La Fraternelle de Tigy, S.M.O.C St Jean de Braye, USO Tir, La Ferté Tir, CSA Dauphin, J3 sport Amilly.

Sociétés absentes : Club de tir du CES, CTRO, Club de tir les Relais, Sport Elec Dampierre, Les arquebusiers de Pithiviers, Club de tir Jacques de l'Arnage, Club de tir sportif Beauceron 45.

Membres du Comité Directeur présents : Thomas Brossier, Bernard Clairet, Liliane Courtois, Gilbert Demangeot, Alain Destrez, Sylvain Edine, Thierry Hénault, Marcel Hiaux, Hallyne Michoux, Thierry Pavanello, Jean-luc Peltier, Michel Poitou, Laurent Rebold, Nathalie Tornetto, Laurent Villermet.

Compte Rendu de l'Assemblée Générale 2024-2025

Absents excusés : André Brosse, Sylvie Lanson, Jean-Louis Mergault, Philippe Touzeau.

Le quorum est atteint, l'assemblée peut donc commencer.

Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2024

Il est approuvé à l'unanimité.

Rapport moral de la Présidente :

Nathalie adresse ensuite ses remerciements à toutes celles et ceux qui œuvrent pour notre sport :

Les élus du CDTL

Les présidents de clubs et leurs licenciés.

Les arbitres qui ont œuvré durant la saison passée. Ce sont les piliers silencieux de notre sport. Sans eux, il n'y a ni match, ni compétitions

- 36 recensés dont 18 Dept ; 9 Région ; 3 Nat ISSF Cible
- 7 Arbalète Rég / 3 AA Rég / 1 Para tir Rég / 6 TAR Rég + 1 Nat / 1 TSV Nat
- Félicitations aux arbitres qui ont passé un diplôme durant la saison 2024-2025

Pour nos jeunes, ils sont les garants des valeurs du Tir Sportif : rigueur, précision, respect.

Les tireurs, sans qui les compétitions n'existeraient pas, et qui n'hésitent pas à parcourir le département pour participer aux épreuves officielles et aux concours amicaux.

Leur présence est précieuse, elle donne vie à notre calendrier sportif et renforce les liens entre les clubs. Cela demande du temps, de l'énergie, parfois des sacrifices.

Les bénévoles, qui donnent de leur temps et de leur énergie pour assurer le bon fonctionnement des clubs.

Que ce soit pour installer, accueillir, ranger, ou simplement être présents. Sans eux, il n'y aurait pas de moments partagés.

La GS du CDTL, pour leur expertise, et tout particulièrement à Alain et Thomas, pour son travail informatique, tant sur le site que pour les résultats et les classements.

Après une première saison, la nouvelle équipe du CDTL a pris ses marques et engagé une réorganisation de certaines missions déjà existantes.

À ce jour, le tir sportif dans le Loiret est représenté par 22 associations, dont 8 disposent d'un représentant au sein du CDTL.

Parmi elles, 14 clubs sont engagés dans les compétitions à tous les niveaux, avec des licenciés adultes et jeunes dès l'âge de 8 ans.

Rapport d'activité 2024 2025 :

La saison 2024-2025 s'est clôturée avec 2749 licences payées avec une augmentation de 183 adhérents par rapport à 2023-2024.

Compte Rendu de l'Assemblée Générale 2024-2025

	Créa			Réa			Renou			TOTAL
	A	J	Total	A	J	Total	A	J	Total	
07450 CDT LOIRET	395	135	530	148	17	165	1933	121	2054	2749

***Créa** : création de licences

***Réa** : réactivation d'anciennes licences

***Renou** : renouvellement de licence de la saison passée

* **A / J** : Adulte / Jeunes

- La plupart des clubs ont augmenté le nombre de licences et certains ont légèrement perdu des licenciés mais c'est marginal (voir Tableau Evolution nombre de licenciés)


EVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCES
SAISON 2024/2025

 (Licencié ayant payé leur licence au sein de l'association)

Entité	N	N - 1	N / N - 1
07450 CDT LOIRET	2 749	2 566	1,07
0745002 LA MAGDUNOISE TIR	64	52	1,23
0745003 MAREAU TIR	26	22	1,18
0745005 C.T. DU CES	33	32	1,03
0745008 AVENIR LAILLY EN VAL	109	107	1,02
0745010 C.T. RESERVE ORLEANS	5	3	1,67
0745011 CSA BA 123	181	172	1,05
0745015 C.T. LES RELAIS	18	17	1,06
0745020 TIR ST-DENIS-VAL	77	63	1,22
0745100 SPORT ELEC DAMPIERRE	71	60	1,18
0745111 C.J.F. TIR	561	513	1,09
0745117 MONTARGIS TIR	358	337	1,06
0745162 ENTENTE CHAPELLOISE	125	117	1,07
0745170 FRATERNELLE DE TIGY	40	27	1,48
0745270 ARQUEBUS. PITHIVIERS	60	63	0,95
0745274 SMOC ST-JEAN BRAYE	508	507	1,00
0745275 J3 SPORTS AMILLY	134	147	0,91
0745276 U.S. ORLEANS TIR	40	44	0,91
0745277 LA FERTE TIR	29	23	1,26
0745287 LA BERRICHONNE	242	228	1,06
0745370 C.T. J. DE LARNAGE	21	21	1,00
0745371 CSA DAUPHIN	29	0	0,00
0745372 CTSB 45	18	11	1,64

Compte Rendu de l'Assemblée Générale 2024-2025

- ✚ Le comparatif par catégories nous démontre que les jeunes des EDT sont le moteur de cette augmentation
- ✚ Ces jeunes représentent l'avenir de notre discipline, et certains ont intégré le groupe Objectir, qui rassemble les meilleurs espoirs régionaux

Date : 26/09/2025		FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR		Saison : 2024/2025		
EFFECTIF PAR ENTITÉ ET PAR CATÉGORIE						
LIGUE N° 07	LIGUE RÉGIONALE DE TIR DU CENTRE-VAL DE LOIRE					
DEPARTEMENT N° 0745	COMITÉ DÉP. DE TIR DU LOIRET					
CATÉGORIE	NOMBRE	DONT CRÉATION	RÉACTIVATION			
PF - Poussin Fille	10	9	0			
PG - Poussin garçon	35	27	0			
BF - Benjamin Fille	11	7	0			
BG - Benjamin Garçon	42	24	0			
MF - Minime Fille	22	12	1			
MG - Minime Garçon	38	18	1			
CF - Cadet Fille	34	14	3			
CG - Cadet Garçon	39	11	4			
JG - Junior Garçon	27	9	5			
JF - Junior Fille	18	4	3			
D1 - Dame 1	120	45	9			
S1 - Senior 1	906	186	95			
D2 - Dame 2	92	26	3			
S2 - Senior 2	670	94	24			
D3 - Dame 3	48	7	0			
S3 - Senior 3	635	35	16			
TOTAL DES LICENCES VALIDÉES *	2747	528	164			
TOTAL FEMMES	355	124	19			
TOTAL HOMMES	2 392	404	145			

* Total des licences validées pour la saison 2024/2025 et appartenant au 26/09/2025 à l'association.

Événements et actions marquantes de la saison :

- ◆ Réouverture du CSA Dauphin à Olivet, situé sur la base du 12e régiment. La présidence a changé et l'accès aux civils reste fermé.
- ◆ Lancement d'*Isis Web*, pour la gestion des inscriptions aux compétitions.
- ◆ Partenariat avec le CDOS : deux interventions ont été réalisées auprès d'enfants (**24 avril** : MFR Loiret à Ormes / **5 juin** : UGSEL au Campo Santo).

À ce jour, nous faisons face à un manque de retours de la part des bénévoles pour promouvoir notre sport.

Compte Rendu de l'Assemblée Générale 2024-2025

- ♦ *Rencontres avec les clubs* : Nathalie Tornetto, Présidente du CDTL, est allée à la rencontre des présidents de Bricy, U.S.O, Saint-Denis-en-Val et Mareau.

Ce projet de visites reste en cours et se poursuivra en 2025-2026, avec pour objectif de mieux comprendre le fonctionnement des structures et recenser leurs besoins.

- ♦ *Sessions de passage des cibles couleurs* : deux sessions étaient prévues en février et mai 2025. Seule celle de mai, à Saint-Denis-en-Val, a pu être réalisée.

- Tous niveaux : 43 inscrits (23 adultes / 21 jeunes)

Chaque participant est reparti avec un stylo 4 couleurs et un pin's FFTir.

Les EDT ont reçu une gourde CDTL, et à partir de la cible verte, les jeunes ont été récompensés par un lot de trois stylos (Or, Argent, Bronze).

Une session a été réalisée à Mareau pour les arbalètes où Sylvain, est le référent du CDTL pour cette discipline.

À noter : le club La Berrichonne à Gien a récemment obtenu une labellisation pour le passage des cibles couleurs.

- ♦ *Calendriers hiver et été* : malgré les contraintes liées aux dates limites des départementaux imposées par la Ligue et la Fédération, nous avons réussi à maintenir les calendriers prévus.

- ♦ *Concours et critériums* : les concours de clubs ont été valorisés en amont de la préparation du calendrier. Le nombre de critériums adultes et EDT a été respecté, permettant aux compétiteurs de se préparer efficacement jusqu'au Championnat de France.

- ♦ *Formation* : Michel Poitou a contacté les présidents des clubs afin de connaître leurs besoins en formation aussi bien pour les débutants que pour les tireurs confirmés. Il a déjà œuvré auprès des tireurs de St Denis en Val.

Michel travaille en binôme avec Laurent Villermet quand cela est possible.

- ♦ *Cibles couleurs* : La cible blanche va pouvoir se passer au sein des clubs grâce aux animateurs et initiateurs de club. Il va être proposé une solution aux associations qui n'ont pas de bénévole habilité.

<https://ciblescouleurs.fftir.org/trouver-un-club-cibles-couleurs/>

** Stand de Meung sur Loire :

Abandon du projet de stand de tir à Super U de Baule. Hébergement de la Magdunoise Tir dans le stand de Mareau avec des créneaux attribués le mardi et Jeudi.

Selon la place que la Magdunoise prendrait au sein du club de Mareau, le 3^{ème} critérium du 28 au 30 novembre ne sera peut-être plus envisageable à Mareau. La GS tiendra informé de la situation dès que possible.

Compte Rendu de l'Assemblée Générale 2024-2025

Gestion Sportive (Alain Destrez et Thomas Brossier) :

- La saison dernière a été marquée par la mise en place des inscriptions en ligne via Isis web. Les clubs et la GS ont pu se roder à l'utilisation de ce logiciel.

A noter que lorsque l'on s'inscrit sur Isis, la place n'est pas définitive, la GS peut déplacer ou supprimer une série. **Il est demandé de ne pas prévenir les tireurs avant la mise en ligne des convocations aux compétitions.**

Il a été remarqué que le site à peine ouvert, les séries peuvent être déjà quasiment complète en peu de temps. Ce qui laisse peu de place aux autres clubs de pouvoir s'inscrire.

- A Fleury les Aubrais, le championnat Départemental va passer à 3 jours, à la vue de l'augmentation des inscriptions.
- Au niveau de la Ligue CVDL, le projet Challenge EDT parmi les 6 départements de la région n'a pas pu être mis en place cette saison.
- Il est difficile d'attirer les enfants d'école de tir vers les compétitions.

A noter :

Thomas Brossier est devenu le nouveau RCL avec une nouvelle adresse mail :

competition@fftir-centre.fr

Pour toute demande dérogation :

- Au niveau **régional**, s'adresser à Thomas.
- Au niveau **départemental**, se rapprocher de Alain Destrez.

Modification RGS : <https://www.fftir.org/wp-content/uploads/2025/09/RGS-VN-2025-2026-V1.pdf>

Information Isis Web :

Lorsqu'une facture sera éditée pour une compétition, un mail sera envoyé sur la boîte du président.

Rappel de connexion : numéro de club et mot de passe

Pour information, le Championnat de France cible mobile 50m se déroulera à Gien du 09 au 12 juillet 2026.

Pour rappel, merci de tenir ITAC à jour.

Rapport Financier 2024-2025

André étant excusé, Nathalie prend le relais.

- Bilan financier et Compte de résultat à consulter ci-dessous

Compte Rendu de l'Assemblée Générale 2024-2025

Faits marquants 2024-2025

- ❖ Utilisation du logiciel Basicompta pour un montant de 65 € l'année avec une autoformation préalable à hauteur de 15€ / 20€.

<https://sportloiret.fr/basicompta/>

- ❖ Changement de banque du Crédit Agricole vers le Crédit Mutuel avec des conseillers compétents et à l'écoute de nos besoins.
- ❖ Subventions de la région pour Amilly (Table 3x20) et La Chapelle (gongs Tar)
- ❖ Dotations aux arbitres offertes par le CDTL avec logo brodé et chronomètre

Comité Départemental Tir Loiret

Bilan Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Actif	export BasiCompta® au 26/09/2025		
	N	N-1	
	Brut	Amortissements	Net
Actif Immobilisé			
Immobilisation Incorporelle			0,00 €
Immobilisation Corporelle			0,00 €
- Terrain	0,00 €		0,00 €
- Construction	0,00 €	0,00 €	0,00 €
- Matériel	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Autres Immobilisations Financières			
- Participation			0,00 €
- Titres		15,00 €	+ 0,00 €
- Prêts		0,00 €	0,00 €
- Caution		0,00 €	0,00 €
Total 1	15,00 €		0,00 €
Actif Circulant			
Créances			0,00 €
Disponibilité Trésorerie			58 510,80 €
- COMPTE CHEQUE CREDIT MUTUEL			38 510,80 €
- COMPTE EPARGNE CREDIT MUTUEL			20 000,00 €
- COMPTE EPARGNE CREDIT AGRICOLE			0,00 €
- COMPTE CHEQUE CREDIT AGRICOLE			4 546,13 €
Charges Constatées d'Avance		108,00 €	+ 53 189,36 €
Total 2	58 618,80 €		57 735,49 €
Total général	58 633,80 €		57 735,49 €
<hr/>			
Passif	N	N-1	
Fonds Propres			
Fonds Propres Sans Droit de Reprise			0,00 €
Fonds Propres Avec Droits de Reprise			0,00 €
Réserves			0,00 €
Report à nouveau			57 735,49 €
Excédent ou Déficit			898,31 €
Situation Nette	58 633,80 €		57 735,49 €
Subvention d'Investissement			0,00 €
Total 1	58 633,80 €		57 735,49 €
Fonds Reportés			0,00 €
Total 2	0,00 €		0,00 €
Provisions			0,00 €
Total 3	0,00 €		0,00 €
Dettes			
Emprunts auprès d'établissements			0,00 €
Emprunts et Dettes Financières Diverses			0,00 €
Dettes Fournisseurs			0,00 €
Dettes Fiscales et Sociales			0,00 €
Dettes Immobilisations			0,00 €
Autres Dettes			0,00 €
Produits Constatés d'Avance			0,00 €
Total 4	0,00 €		0,00 €
Total général	58 633,80 €		57 735,49 €

Date	Numéro	Libellé	Commentaire	Montant
20/11/2024	D019-2024/2	Adhésion parts sociales		-15,00 €

Date	Numéro	Libellé	Montant
01/09/2025	D1-2025/26	Maintenance site Internet	-108,00 €

Compte Rendu de l'Assemblée Générale 2024-2025

Comité Départemental Tir Loiret

COMPTE DE RESULTAT du 01/09/2024 au 31/08/2025

export BasiCompta au 26/09/2025

Charges	Montants	Détails	Produits	Montants	Détails
60-Achat	26 053,10 €		70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	20 277,26 €	
Achats d'études et de prestations de services	1 600,90 €	+	Prestation de services	9 823,50 €	+
Achats non stockés de matières et de fournitures	0,00 €		Vente de marchandises	10 453,76 €	+
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00 €		Produits des activités annexes	0,00 €	
Fourniture d'entretien et de petit équipement	1 897,56 €	+		0,00 €	
Autres fournitures	22 554,64 €	+		0,00 €	
61 - Services extérieurs	202,90 €		74- Subventions d'exploitation	2 424,60 €	
Sous traitance générale	0,00 €		Etat: ANS, ARS, ...	0,00 €	
Locations	94,90 €	+	Région(s):	1 538,80 €	+
Entretien et réparation	108,00 €	+		0,00 €	
Assurance	0,00 €			0,00 €	
Documentation	0,00 €		Département(s):	805,00 €	+
Divers	0,00 €		Commune(s):	0,00 €	
62 - Autres services extérieurs	9 763,10 €		subvention communauté de communes et agglomération	0,00 €	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0,00 €		Organismes sociaux (à détailler):	0,00 €	
Publicité, publication	2 643,45 €	+		0,00 €	
Déplacements, missions	6 970,92 €	+	Fédération	0,00 €	
Frais postaux et de télécommunications	8,23 €	+	Fonds européens	0,00 €	
Services bancaires, autres	140,50 €	+	ASP	0,00 €	
63 - Impôts et taxes	0,00 €		Autres recettes (précisez)	80,80 €	+
Impôts et taxes sur rémunération	0,00 €			0,00 €	
Autres impôts et taxes	0,00 €		75 - Autres produits de gestion courante	13 641,00 €	+
64- Charges de personnel	0,00 €		Dont cotisations	0,00 €	
Rémunération des personnels	0,00 €		76 - Produits financiers	94,80 €	+
Charges sociales	0,00 €		77 - Produits exceptionnels	1 746,30 €	+
Autres charges de personnel	0,00 €		78 - Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €	
65- Autres charges de gestion courante	1 266,55 €	+	79 - Transfert de charges	0,00 €	
66- Charges financières	0,00 €		TOTAL DES PRODUITS	38 183,96 €	
67- Charges exceptionnelles	0,00 €		87 - Contributions volontaires en nature	0,00 €	
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	0,00 €		Dons en nature	0,00 €	
TOTAL DES CHARGES	37 285,65 €		Prestations en nature	0,00 €	
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0,00 €		Bénévolat	0,00 €	
Secours en nature	0,00 €		TOTAL DES PRODUITS	38 183,96 €	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0,00 €				
Personnel bénévole	0,00 €				
TOTAL DES CHARGES	37 285,65 €				

Résultat : 898,31 €

Quitus au trésorier

RAPPORT

Contrôle des comptes
du
Comité Départemental de Tir du Loiret

En vertu du mandat qui nous a été confié lors de la dernière Assemblée Générale du Comité Départemental de Tir du Loiret nous, soussignés Andrée Pernice et Franck Manceau, vous faisons part des conclusions des vérifications menées en présence du trésorier et de la présidente du CDTL.

Des documents comptables et pièces justificatives liés à l'exercice de la saison 2024/2025 ont été mis à notre disposition.

Nous avons pu effectuer contrôles et vérifications dans de bonnes conditions.

Ces vérifications nous permettent de dire que les comptes reflètent la situation financière du CDTL.

En conséquence, nous proposons de donner quitus au trésorier.

Les documents comptables ont été mis à disposition des vérificateurs au compte.

Vote pour l'approbation des comptes :

Contre : 0 Abstention : 0

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Vote pour le quitus au trésorier :

Contre : 0 Abstention : 0

Le quitus est donné à l'unanimité.

Nominations des vérificateurs aux comptes pour la saison 2025-2026.

Les vérificateurs au compte pour l'année suivante sont :

- Mr Gilles SAVOIRE (Président Lailly en Val)
- Mr Cédric GASNIER (Secrétaire Lailly en val)

Compte Rendu de l'Assemblée Générale 2024-2025

Projets Financiers 2025-2026

- **Prélèvement des engagements 2025 2026**

Nous avons reçu la réponse de la banque pour la procédure

- ⇒ Augmentation du tarif de notre convention de 9,72€ à 12,55€ par mois (Rbt par le CM en tant que Soutien associatif)
- ⇒ Demande d'un numéro ICS à la BDF pour un coût unitaire de 40€ (à vie)
- ⇒ Chaque prélèvement de facture sera de 0,36€ supporté par le CDTL et seront honorés 8 jours après les compétitions afin de prendre en compte les tireurs absents

Il a été proposé d'adhérer au prélèvement automatique pour le paiement des engagements pour les compétitions à partir de 2025-2026.

Vote pour l'approbation des prélèvements des engagements :

Contre : 0 Abstention : 0 **Approuvé**

Proposition d'édition de facture par saison et par club

Vote pour l'approbation de la facturation :

Contre : 0 Abstention : 0 **Approuvé**

Dès le nécessaire effectué auprès du Crédit Mutuel, chaque club va recevoir un document SEPA à signer. Il sera transmis par le trésorier.

Augmentation des tarifs des engagements aux Départementaux 2026-2027 :

Déptx	Championnats hiver				Championnats été			
	Tarif EDT P / B / M	Tarif Jeune C / J	Tarif Adulte S / D	Tarif Équipe	Tarif EDT P / B / M	Tarif Jeune C / J	Tarif Adulte S / D	Tarif Équipe
18	10,00 €	10,00 €	12,00 €	- €	10,00 €	10,00 €	12,00 €	- €
28	10,00 €	10,00 €	10,00 €	- €	10,00 €	10,00 €	10,00 €	- €
36	10,00 €	10,00 €	10,00 €	- €	10,00 €	10,00 €	10,00 €	- €
37	10,00 €	12,00 €	12,00 €	- €	12,00 €	12,00 €	12,00 €	- €
41	10,00 €	10,00 €	10,00 €	- €	10,00 €	10,00 €	10,00 €	- €
45	3,00 €	6,00 €	7,00 €	- €	3,00 €	6,00 €	7,00 €	- €

6€ pour AF 18m

Augmentations prévues en 2026-2027 pour les Championnats Départementaux uniquement

EDT => Tarif proposé de 3 à 6 €

Jeune et Adulte (à partir des cadets) => Tarif proposé de 6 à 9 €

Ces tarifs sont la conséquence de l'augmentation des consommables pour organiser les compétitions, l'augmentation du nombre de coups de match des poussins et benjamins dès 2025-2026, les jeunes (à partir de cadets) ont le même règlement de match que les adultes.

En parallèle, cette augmentation a pour but d'aider financièrement les clubs dans la mesure du possible de la trésorerie du CDTL.

Vote pour l'approbation de l'augmentation des tarifs pour la saison 2026-2027 :

Contre : 2 Abstention : 1 **Approuvé**

Compte Rendu de l'Assemblée Générale 2024-2025

Projet USO

Création d'une paillasse arbalète de 80 kg à 20kg. Coût 488 euros pour un projet.

La proposition du comité serait de participer au coût sur ses fonds propres sans subvention à hauteur de 50% du reste à charge du projet pour 2 paillasses.

Vote pour l'approbation du projet USO : **Approuvé**
Contre : 0 Abstention : 0

Projet St Denis en Val

Souhaite l'achat de 2 pistolets et 2 carabines afin de mieux aider les jeunes de Ecole de Tir

La proposition du comité est de demander une subvention de la région en tripartite avec une part club et une part région. La 3^{ème} partie comité serait à hauteur de 1 carabine et 1 pistolet.

Vote pour l'approbation du projet SDV : Contre : 0 Abstention : 0 **Approuvé**

Remboursement des repas des arbitres par le CDTL :

Suite aux différents tarifs appliqués par les clubs lors de l'accueil des arbitres durant les compétitions, le comité propose un remboursement maximal des repas à hauteur de 20€ par personne (arbitres et aides de club).

Vote pour l'approbation d'un seuil maximal du tarif des repas à 20€ :
Contre : toute l'assemblée Abstention : 0 Refusé

Informations du trésorier

Les clubs paieront leurs commandes groupées après la livraison pour éviter d'avancer les frais.

Le trésorier demande que les factures des clubs soient un peu plus détaillées (date / lieu / événement / Nbre de personnes concernées)

Désignation du lieu de l'assemblée générale 2026.

Pour 2026, l'Assemblée se tiendra à La Berrichonne (Gien).

Pour 2027, l'Assemblée se tiendra au Cercle Pasteur de Montargis.

Remise des récompenses

Aux tireurs ayant fait des podiums aux différents Championnats de France durant la saison Eté 2025

- Samantha et Pascal de La Berrichonne (Chpt de France Cible mobile 10 m et 50m)
 - Hugo de Mareau (Chpt France EDT arbalète)

Et à Enora de la Fraternelle de Tiav pour sa 1^{ère} place au Championnat Départemental EDT.

Compte Rendu de l'Assemblée Générale 2024-2025

Questions diverses :

→ Sur ISIS Web est-il possible de faire un 1^{er} choix et un 2^{ème} choix comme sur les feuilles d'inscription ?

Sur Isis web, cela n'est pas possible à part en mettant un commentaire.

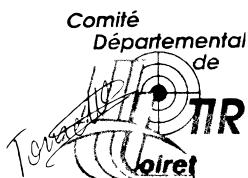
→ En tant que EDT, si je tire le départemental avec une potence puis-je tirer le régionale sans potence ?

Oui, cela est autorisé.

La séance se clôture à 21h par un moment convivial.

La Présidente,

Nathalie TORNETTO



La Secrétaire

Hallyne MICHOUX

H.M.